

## UN PLAN DE MOBILITÉ ENGAGÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# LA CAF DE L'HERAULT RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

Ce vendredi 29 novembre 2024 à 15h00, Thierry Mathieu, Directeur de la Caf de l'Hérault et Julie Frêche, Déléguée au Transport, Mobilité actives de la Métropole de Montpellier signeront le renouvellement du Plan mobilité employeur (PDME) au sein des locaux de la Caf de l'Hérault.

## LA CAF DE L'HERAULT POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE

La Caf de l'Hérault est engagée depuis 2018, dans le cadre de sa démarche RSE, dans la mise en place d'un Plan de mobilité employeur (PDME), qui consiste à aider les salariés à moins utiliser les voitures individuelles dans le cadre de leurs déplacements professionnels mais aussi dans leurs trajets domicile-travail.

Suite à sa mise en place en 2018, le plan de mobilité avait permis en interne :

- La mise à disposition de 3 trottinettes et 6 vélos à assistance électrique (VAE),
- Le lancement d'un groupe d'échanges interne dédié à la mobilité,
- L'organisation de tests de vélos électriques et trottinettes, d'ateliers de marquage de vélos et d'aide à la réparation pour les salariés,
- La mise en place de Klaxit, désormais devenu BlaBlaCar Daily, pour les collaborateurs,
- Et depuis 2022, la mise en place d'un Forfait Mobilités Durables (FMD), incitation financière à recourir à une mobilité douce dans le cadre de ses trajets domicile travail.

## LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER : UN PARTENAIRE MAJEUR DU PLAN DE MOBILITE DE LA CAF34

Le renouvellement de ce partenariat intervient après 5 années de mise en place du premier PDME (2018-2024), signé en 2015 avec la Métropole.

Depuis la mise en place de ce partenariat, la Métropole de Montpellier a accompagné l'organisme notamment dans :

- La réalisation des cartographies de géolocalisation des salariés pour identifier les différents moyens de mobilité à disposition selon leur lieu d'habitation afin de mettre en évidence les modes de déplacements doux à privilégier.
- La mise en place d'une enquête interne à partir d'un questionnaire mis à disposition de la Métropole auquel plus de 50% des salariés ont répondu.

Ces actions d'accompagnement ont notamment permis de mettre en exergue :

- L'évolution des modes de déplacement domicile/travail des salariés,
- L'augmentation de l'utilisation des transports en commun sur Béziers, du vélo sur Montpellier ainsi que du covoiturage,
- Les déplacements multimodaux qui prennent une part de plus en plus importante dans la pratique des salariés,
- L'enquête interne a révélé que le mode de déplacement le plus courant reste l'utilisation de la voiture personnelle à moteur thermique, utilisée individuellement pour se rendre au travail.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

21%

C'EST LE NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ DU FORFAIT MOBILITÉ DURABLE (FMD) EN 2023 SOIT 172 SALARIÉS.

96

C'EST LE NOMBRE DE SALARIÉS COVOITUREURS ACTIFS SUR BLABLACAR DAILY AVEC 11 000 KG DE CO2 ÉCONOMISÉS EN 2023.

147

C'EST LE NOMBRE DE PRÊTS DE VÉLO ÉLECTRIQUE EN 2023.

## PARCE QU'AGIR POUR LA MOBILITÉ DURABLE C'EST AUSSI ŒUVRER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, FAVORISER LE BIEN ÊTRE & LA SANTÉ DES SALARIÉS & AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

La Caf de l'Hérault a fait le choix en 2022 de **renforcer sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) 13, 14 et 15**.

Ils concernent notamment **la lutte contre le changement climatique** et **la préservation de la biodiversité terrestre et marine**.



Ainsi, de nombreuses actions ont été mise en place afin d'œuvrer pour la transition écologique, **l'une des plus importante étant la réalisation d'un bilan Carbone en 2018 et reconduit en 2023**.

Celui-ci a mis en avant le fait que le **2<sup>ème</sup> poste le plus important de la Caf de l'Hérault concerne les déplacements (29%)**. Ils comprennent les déplacements domicile-travail, professionnels mais aussi ceux de nos allocataires qui se déplacent sur site (1<sup>er</sup> bilan où ces émissions sont comptabilisées).

### ZOOM SUR L'ÉVOLUTION DU POSTE D'ÉMISSIONS DÉPLACEMENTS SUR LA PÉRIODE 2018-2023 :

**-35%** d'émissions de nos déplacements domicile-travail,

**-35%** d'émissions de nos déplacements professionnels.



### UN RENOUVELLEMENT QUI S'INSCRIT DANS LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIF & DE GESTION (CPOG) 2023-2027

La Caf de l'Hérault a renouvelé son Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Gestion avec la CNAF pour les années 2023 à 2027. Ce contrat intègre des enjeux de qualité et sociétaux, qui sont liés et intégrés. Fort du bilan positif du Plan de mobilité 2018-

2022, de sa labellisation RSE en 2021 et surtout de l'impact sur les changements dans les comportements observés chez les salariés, l'organisme a décidé de renouveler sa démarche RSE au cours du contrat pluriannuelle d'objectifs et de gestion 2023-2027.

## LES ACTIONS CLÉS DU NOUVEAU PDME 2024-2027

- ➔ **Renouvellement du parc automobile** : achats de voitures électrique et diminution du parc,
- ➔ **Animations pour faire évoluer les comportements** : Formation fresque de la mobilité, organisation de petit-déjeuner mobilité, expérimentations vélos et voiture électrique,
- ➔ **Evolution du Forfait Mobilités Durables (FMD)** : Simplification du process, revalorisation,
- ➔ **Actions pour le covoiturage** : Poursuite de BlaBlaCar Daily sur la Métropole et suivi du déploiement sur Béziers,
- ➔ **Transports en commun** : Valorisation des dispositifs mis en place par nos partenaires (gratuité Tam, 1 semaine d'essai gratuit SNCF, abonnements annuels liO Occitanie et BeeMob),
- ➔ **Vélo** : Obtention du Label Employeur Pro Vélo pour les deux sites Montpellier et Béziers (audit en décembre 2024),
- ➔ **Organisation du travail** : Conforter le télétravail à domicile et dans des tiers lieux, flexibilité des horaires de travail,
- ➔ **Adhésion au club Plan de mobilité employeur (PDME)** qui permet à l'organisme d'avoir de la visibilité sur les actions de la Métropole ainsi que d'échanger avec des employeurs sur les problématiques communes.